

Réf: Dossier 319367

Avis de constitution

SOCIETE « ECO GOLD »

Siège ABIDJAN-COCODY DEUX PLATEAUX 9ème
TRANCHE B9 ONEP 021 LOT 1264 ILOT 54, Lot 1264, Ilot
54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 03 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECO GOLD »

Objet : EXPLOITATIONS MINIERES.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY DEUX PLATEAUX 9ème
TRANCHE B9 ONEP 021 LOT 1264 ILOT 54, Lot 1264, Ilot
54

Dirigeant(s) M SEGUIO ACHILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02937 du 19/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36345/GTCA/RC/2024 du 19/06/2024

